

**EPLEFPA Pyrénées-Comminges**

**CFAA PIÉMONT-PYRÉNÉES**  
CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLE

**CFAA Piémont-Pyrénées**

**Alors l'Apprentissage pourquoi pas vous ?**

**Formez-vous au CFAA Piémont Pyrénées !**

**Qualiopi**   
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au  
titre de la catégorie d'action suivante :  
**actions de formation par apprentissage .**

## Table des matières

|  |   |
|--|---|
| PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL.....                    | 1 |
| Historique du site.....  | 1 |
| Le lycée .....   | 1 |
| Le CFA Piémont Pyrénées .....  | 2 |
| L'exploitation agricole.....   | 2 |
| Présentation de l'établissement .....                                | 2 |
| Les centres constitutifs de l'EPLEFPA et l'équipe de direction ..... | 3 |
| Les services annexes.....  | 3 |
| PRESENTATION DU CFAA PIEMONT PYRENEES.....                           | 4 |
| Le territoire.....   | 4 |
| Nos formations .....   | 4 |
| L'accès aux sites.....   | 5 |
| Le site de Saint Gaudens.....  | 5 |
| Le site de Pamiers .....   | 6 |
| La vie au centre.....  | 7 |
| Conditions restauration / hébergement .....                          | 7 |
| Information rémunération / financement .....                         | 7 |
| Conditions tarifaires.....   | 7 |
| Accès aux personnes en situation de handicap .....                   | 7 |

## PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL

### Historique du site



### Le lycée

1959 : Construction du bâtiment central

De 1960 à 1979 : Deux écoles différenciées réunies dans la nomination Collège agricole : école féminine et école masculine

1960 : Ouverture de l'école ménagère rurale pour les filles

1961 : Ouverture de l'école d'agriculture d'hiver pour les garçons

Les deux écoles se différenciaient par leurs périodes scolaires : à temps plein pour l'enseignement féminin, et du 1er novembre au 31 mars pour l'enseignement masculin. L'enseignement agricole, aussi bien masculin que féminin, était adapté au type d'agriculture de la région : petits élevages (poules, oies ...) pour l'école ménagère, production laitière pour l'école d'hiver.

1972 : Le diplôme BEA (Brevet de l'Enseignement Agricole) est remplacé par le BEPA EFR (Économie Familiale et Rurale) option Auxiliaire Sociale en Milieu Rural

1979 : Le collège prend l'appellation de LEPA « Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole

1992 : Le BEPA EFR devient le BEPA « Services à la personne »

1993 : Ouverture du BTA SMR (Service en Milieu Rural), qui se fait en 2 ans après le BEPA SP.

2005 : BTA SMR se transforme en Bac Pro SMR

2008 : Ouverture de la filière CAPa SMR

2009 : Ouverture du Bac Pro CGEA en 3 ans

2011 : Le Bac Pro SMR devient Bac Pro SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoires), il se fait en 3 ans.

2015 : Ouverture du Bac Pro TCVA (Technicien Conseil Vente en Alimentation). Le CAPa SMR devient CAPa SAPVER (Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural)

2017 : Inauguration des ateliers professionnels pour la filière Services : salle puériculture, salle adulte dépendant, salle entretien des locaux et du linge, ainsi que le magasin pour la filière Vente.

### Le CFA Piémont Pyrénées

1967 : Le Foyer du progrès agricole situé à Boulogne sur Gesse associé à l'établissement est devenu CF PAJ. Il propose des formations jeunes et adultes.

1971 : Il devient CFA Centre de Formation d'Apprenti(e)s pour les formations préparant au CAPA avec des sites de formations à Mondavezan et Cazères.

Le CFPPA ouvre conjointement pour assurer les formations adultes à Boulogne sur Gesse et à Saint-Gaudens.

1961 à 1990 : Monsieur Roger DIMOND est Directeur

1992 : Création du CFA Piémont-Pyrénées (CFA PP) dont le siège est à Saint-Gaudens, suite au regroupement de 3 CFA départementaux (Haute-Garonne, Ariège, Hautes-Pyrénées)

La formation est dispensée sur 4 sites : Saint-Gaudens, Pamiers, Vic en Bigorre et Tarbes.

Quatre filières proposées : Production animale, production végétale, production horticole et aménagement paysager, et production forestière.

Les formations adultes sont réalisées sur Saint-Gaudens dans le cadre du CFPPA Ariège-Comminges, centre constitutif de l'EPL de l'Ariège.

Niveaux de formations : Du niveau IV au niveau III

2017 : Rénovation CFA

### L'exploitation agricole

La 1ère exploitation construite sur l'exemple des fermes locales, bâtiment en L, se situait à l'emplacement actuel du CFA.

Vers 1992 : Achat de l'exploitation à Saint-Médard, à 11 km de Saint-Gaudens. Il y avait environ 56 ha.

En 1999 : Passage à 102 ha, avec la mise en place d'un atelier ovin. L'exploitation a aussi 57 ha en fermage.

Parallèlement un PDZR (Plan de Développement des Zones Rurales) est mis en place, afin de construire une bergerie. Les travaux débutent en 2000 et l'inauguration aura lieu en 2001.

2017 : Rénovation de l'exploitation pédagogique.

### Présentation de l'établissement

**Le Lycée Professionnel Agricole** de Saint-Gaudens en Haute-Garonne est un des centres constitutifs de **l'EPLEFPA du Comminges** (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole) au même titre que le **CFAA Piémont-Pyrénées** (Centre de Formation pour Apprenti(e)s Agricole) et **l'Exploitation Agricole de Saint-Médard**.

Outre l'enseignement et la formation initiale ou continue, **l'EPLEFPA du Comminges** a pour mission de

favoriser l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes apprenants, de promouvoir l'animation en milieu rural, de participer aux activités de développement, d'expérimentation et de recherche et enfin, d'entreprendre des échanges et des actions de coopération internationale. L'Établissement accueille environ 225 élèves et apprenti(e)s par an.

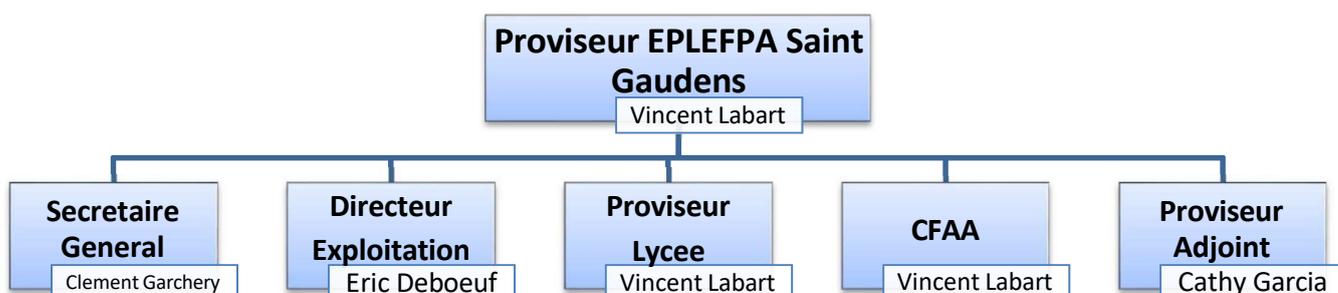
L'enseignement agricole relève du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF)

### Les centres constitutifs de l'EPLEFPA et l'équipe de direction

L'EPLEFPA est constitué de 3 centres et une antenne :

- Un LYCEE
- Un CFAA
- Une EXPLOITATION (Saint-Médard)
- ANTENNE DU CFPPA ARIÈGE-COMMINGES

### Organigramme de la Direction de l'EPLEFPA



### Les services annexes

Sont mis à disposition :

- Un service de restauration en self-service
- Un service d'hébergement (internat) au sein du Lycée pour les apprenti(e)s

Des locaux spécifiques et partagés:

- Un centre de ressources et de documentation au sein du Lycée
- Une infirmerie avec une infirmière attitrée
- Un complexe sportif
- Foyers à destination des apprenants au lycée et au CFA

Des installations pédagogiques :

- Laboratoire
- Cuisine pédagogique
- Salle informatique (2)
- Salle de Travaux Pratiques : puériculture / services à la personne / entretien des locaux
- Atelier mécanique
- Parcelle pédagogique (apiculture, élevage ovin transhumant)
- Atelier polyvalent soudure/ maintenance/entretien) (exploitation St Médard)

## PRESENTATION DU CFAA PIEMONT PYRENEES

### Le territoire

Les compétences territoriales du CFAA PP s'étendent sur les départements de la Haute-Garonne et de l'Ariège. Sur la Haute-Garonne, sa compétence se limite au Pays de Comminges, partie Sud du département.

Deux sites de formation permettent de mailler ce vaste territoire :

- ✓ Saint-Gaudens, au cœur de l'EPLEFPA de Saint-Gaudens
- ✓ Pamiers : site de l'UFA de l'Ariège, situé sur le site du Cabirol implanté au cœur du campus agricole appaméen depuis 2004 (en lieu et place du site historique de la ZAC des Landes)

### Nos formations

Le public accueilli peut se former en apprentissage, sur le site de Saint Gaudens et le site de Pamiers UFA du CFAA Piémont-Pyrénées.

Les formations diplômantes : Le CFAA PP dispense des formations diplômantes de niveau 3, 4 et 5.

|   | Saint-Gaudens | Pamiers |
|---|---------------|---------|
| CAP agricole « Métiers de l'agriculture » options Ruminants et Grandes Cultures | ✓             | ✓       |
| CAP agricole « Jardinier Paysagiste »   | ✓             | ✓       |
| CAP agricole « Travaux Forestiers »   | ✓             |         |
| CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance  | ✓             |         |
| BP Responsable d'Entreprise Agricole  | ✓             | ✓       |
| BP Responsable Chantiers - bucheronnage manuel et Débardage                     |               | ✓       |
| BP Responsable Chantiers - bucheronnage manuel et Sylviculture                  |               | ✓       |
| CS Arboriste Elagueur   |               | ✓       |
| BPA travaux forestiers Option travaux de bucheronnage                           |               | ✓       |
| BPA travaux forestiers Option conduite de machines forestières                  |               | ✓       |
| BPA travaux forestiers Option sylviculture                                      |               | ✓       |
| BTSA Productions Animales   | ✓             |         |

Les formations énoncées ci-dessus s'effectuent en apprentissage.

## L'accès aux sites

### Le site de Saint Gaudens

Depuis l'autoroute A64, prenez la sortie 18. Après le péage, au rond-point prenez la première sortie direction Saint Gaudens. Après 1 km, après le LIDL (sur votre droite = rond rouge sur la plan), prenez à droite direction « Aurignac ».



Au rond-point, prenez la deuxième sortie direction « Aurignac ». puis au prochain rond-point prénez la deuxième sortie. Après 500m, tournez à droite direction le « LEPA du Comminges». L'entrée de l'établissement se trouve au niveau du rond rouge. Une fois à l'intérieur, suivez les panneaux CFA.



### Le site de Pamiers

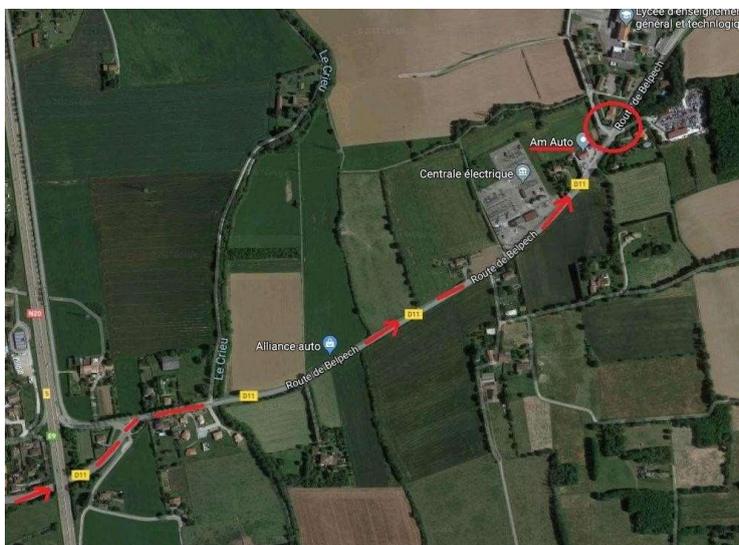
L'accès au site peut s'effectuer par deux itinéraires.

- ✓ Pour les personnes qui arrivent du Nord (depuis Toulouse)

Après l'autoroute ou la nationale vous avez une 2x2 voies (gratuite). Prendre la sortie N°5 au rond-point prendre direction Belpech / Lycée Agricole suivez les flèches rouges.



Après 2 km vous avez à votre gauche en bord de route un garage auto « AM Auto » (souligné en rouge)  
L'entrée du CFPPA se fait juste après le garage. (Rond Rouge)



- ✓ Pour les personnes qui arrivent du Sud / Sud-Est

Toujours sur la 2x2 voies (gratuite) prendre sortie N°6 au rond-point du « Mc Do » prendre 1er à droite et traverser tout le centre commercial Pyreval jusqu'au prochain Rond-Point de la route de Belpech. Ensuite suivre les consignes énoncées précédemment.

## La vie au centre

### Conditions restauration / hébergement

L'EPL met à disposition des apprenti(e)s deux services annexes :

- un service de restauration en self-service dont le prix du repas est de 1.00 € (4 euros - Aide OPCO)
- un service d'hébergement en Internat dont le prix est forfaitairement fixé à 13.20 € (repas du soir + nuitée + petit déjeuner).

Le règlement intérieur du lycée s'applique sur les temps de restauration et d'internat. Ainsi, le service restauration et internat contient des propres règles relatives à la vie en collectivité, les apprenants s'engagent à les respecter. De la même façon ils s'engagent à respecter et faciliter le travail des personnels de service et d'entretien. (cf. charte de la pension et de la demi-pension).

Le service de restauration du midi est ouvert en période scolaire du lundi au vendredi midi. L'horaire de passage au self est : 11h45 -13h00.

### Information rémunération / financement

L'apprenti(e) a un statut de salarié et perçoit donc une rémunération tous les mois. Concernant les modalités de rémunération, le salaire est calculé en fonction de l'âge et de l'année de formation de l'apprenti(e) (Sous réserve de dispositions contractuelles ou conventionnelles plus favorables) et représente un pourcentage du SMIC (taux en vigueur).

Les heures d'absence en entreprise et au C.F.A. peuvent être déduites du salaire. Les salaires sont exonérés de l'impôt sur le revenu, dans la limite du montant annuel du SMIC. Cette disposition s'applique à l'apprenti(e) ou au foyer fiscal de ses parents.

### Conditions tarifaires

Le montant de la formation est pris en charge à 100%.

- soit par l'OPCO de rattachement de l'entreprise pour les entreprises du secteur privé.
- soit par le CNFPT 100% pour les entreprises du secteur public.

### Accès aux personnes en situation de handicap

Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap.

Dans ce cadre, nous vous proposons :

- de vous accueillir et vous accompagner individuellement
- d'évaluer vos besoins spécifiques au regard d'une situation de handicap,
- de mettre en œuvre les adaptations pédagogiques, organisationnelles et matérielles nécessaires.



Votre référent handicap :

**Cathy Ortet** - 05.61.94.55.09 - [cathy.ortet@educagri.fr](mailto:cathy.ortet@educagri.fr)

# NOS FORMATIONS SUR LE SITE DE SAINT GAUDENS


**Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole**

## METIERS DE L'AGRICULTURE

**Option "Ruminants" ou "Grandes Cultures"**
**CAPA MA - Niveau 3**

Diplôme du Ministère de l'Agriculture (examen en CCF)

**100 % de réussite\***
**SE FORMER EN APPRENTISSAGE**
**Conditions d'entrée**

Avoir entre 16 \* et 29 ans révolus

\* 15 ans si le jeune a terminé sa classe de 3ème

**Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité**
**Accès à la formation**
**L'entrée en formation est possible dès la signature du Contrat d'apprentissage, au plus tôt trois mois avant le début de la formation**
**Poursuite d'études**

Formation de niveau 4 en apprentissage vers un BP, ou en voie initiale en Bac Pro CGEA

Poursuite en apprentissage au CFAA PP - Site de Saint-Gaudens : BP REA ( Responsable d'Entreprise Agricole)

**Métiers et activités visés**

 Ouvrier / Ouvrière agricole polyvalent  
 Ouvrier / Ouvrière agricole de grandes cultures, polyculture élevage  
 Ouvrier / Ouvrière agricole ou d'élevage en production caprine, ovine  
 Ouvrier / Ouvrière agricole ou d'élevage en production bovine, laitière (alimentation, soins aux animaux, entretien de la stabulation etc...)  
 environnement de travail: en extérieur

**Objectifs de la formation**
**Obtenir un niveau 3 et être capable de :**

- organiser son travail et communiquer dans l'entreprise
- utiliser des matériels et engins
- protéger les cultures
- réaliser des opérations liées à l'irrigation
- vendre des produits ou services de l'exploitation
- + *fonctions spécifiques aux productions végétales*
- exécuter des opérations techniques liées à la conduite des grandes cultures
- récolter et stocker
- + *fonctions spécifiques aux productions animales*
- aménager, effectuer des travaux d'entretien et de maintenance des bâtiments et équipements d'élevage
- alimenter les animaux
- s'occuper du suivi sanitaire des animaux
- mettre en œuvre des opérations de conduite des cultures ou de pâturage destinées à l'alimentation des animaux
- conduire la reproduction et soins aux jeunes
- réaliser la traite dans le cadre d'un élevage laitier
- préparer les animaux pour la vente ou une présentation

## Organisation de la formation

**Durée de la formation: 420h / an en 2 ans**

Modalités d'alternance: 2 années en alternance : 25 semaines de cours au CFA + 69 semaines en entreprise + 10 semaines de congés payés.

Modalités pédagogiques: modules théoriques, techniques et pratiques

## Individualisation du parcours possible

Possibilité, en tenant compte des acquis académiques et des résultats aux tests de positionnement

### Contenu de la formation

#### Modules de formation

Production Animale (ruminants: bovins et/ou ovins et/ou caprins - lait et/ou viande)

Production végétale (grandes cultures)

Agro équipement (maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments)

Insertion du salarié dans l'entreprise

Retour d'expérience

Education socio-culturelle

Mathématiques

Informatique

Physique

Biologie

EPS

Citoyenneté-consommation

Lettres

Langue vivante

Histoire-Géographie

SST / Sécurité

## Modalités d'évaluation

L'examen comporte 12 épreuves organisées en cours de formation (CCF) et 1 épreuve ponctuelle terminale. Ces épreuves permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités du référentiel de certification.

## Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation prise en charge par l'OPCO de branche  
Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration/internat)  
Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage (cf: grille des salaires)

\*taux de l'année n-1

## Nous contacter

Centre de Formation d'Apprentis  
Agricole Piémont-Pyrénées  
16, rue Olivier de Serres  
31800 Saint-Gaudens

Référent administratif:  
Annick Sengès  
Tél : 05.61.94.55.09  
cfa.st-gaudens@educagri.fr

Référent pédagogique : Amélie Billaud-Chaoui



Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

**JARDINIER  
PAYSAGISTE**

**CAPA JP - Niveau 3**

Diplôme du Ministère de l'Agriculture

Taux de réussite: 1er année de formation (en cours)

**SE FORMER EN APPRENTISSAGE**

**Conditions d'entrée**

Avoir entre 16 \*\* et 29 ans révolus  
ou avoir terminé la classe de 3ème.

\*\* 15 ans si le jeune a terminé sa classe de 3ème

**Conditions d'accès à la  
formation**

**L'entrée en formation est possible dès la signature du  
Contrat d'apprentissage, qui a lieu au plus tôt 3 mois  
avant le début de la formation.**

**Métiers et activités visés**

Ouvrier paysagiste, employé communal au service espace vert  
(collectivités territoriales)  
Entretien des espaces verts (tonte, débroussaillage, taille de  
végétaux, désherbage...) et aménagement paysager (plantation,  
construction, arrosage, engazonnage, dallage création...)  
Environnement de travail : extérieur

**Poursuite d'études**

Formation de niveau 4 en apprentissage ou en voie initiale  
(exemple : BP ou Bac Pro Aménagement Paysager , BP  
Responsable Chantiers forestiers

Poursuite en apprentissage au CFAA PP - Site de Pamiers : BP Responsable Chantiers forestiers

**Objectifs de la formation**

Obtenir un diplôme de niveau 3

**Obtenir des compétences dans les différents travaux  
d'aménagement et d'entretien du paysage ,**

Permettre à des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles  
et des savoirs-faire pour exercer un métier dans ce secteur  
d'activité.

Permettre à des jeunes d'élaborer un projet professionnel à l'issue  
de leur formation.

Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance

## Organisation de la formation

Durée de la formation : 455h/an

Modalités d'alternance : 2 années en alternance soit 26 semaines de cours au CFA + 78 semaines en entreprise dont 10 semaines de congés payés.

Modalités pédagogiques : modules théoriques, techniques et

## Individualisation du parcours

Possibilité en tenant compte des acquis académiques et des résultats au positionnement

## Contenu de la formation

| Modules de formation   |
|--|
| Techniques paysagères (entretien et aménagement)             |
| Biologie végétale - Botanique - Sylviculture                 |
| Entretien et maintenance du matériel                         |
| Environnement professionnel et droit du travail + TRE        |
| Hygiène Santé consommation / ouverture culturelle et sociale |
| Mathématiques appliqués                                      |
| Communication écrite et orale                                |
| Projet collectif / activités physiques et sportives          |
| Langue: espagnol   |
| <b>UCARE</b>   |
| Entretien des sentiers                                       |

## Modalités d'évaluation

7 Unités capitalisables (épreuves écrites, orales et pratiques) en contrôle continu.

Pour obtenir le diplôme du CAPA JP, il faut obtenir les 7 Unités capitalisables.

Possibilité de validation d'un ou plusieurs blocs de compétences

## Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation prise en charge par l'OPCO de branche

Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration/internat)

Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage (cf: grille des salaires)

\*taux de l'année n-1

## Nous contacter

Centre de Formation d'Apprentis Agricole  
Piémont-Pyrénées  
16, rue Olivier de Serres  
31800 Saint-Gaudens

Référent administratif:  
Annick Sengès  
Tél : 05.61.94.55.09  
cfa.st-gaudens@educagri.fr  
Référent pédagogique :  
Jean FARRAUT



Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

## TRAVAUX FORESTIERS

**CAPA TF - Niveau 3**

Diplôme du Ministère de l'Agriculture

**100% de réussite\***

# SE FORMER EN APPRENTISSAGE

### Conditions d'entrée

Avoir entre 16 \* et 29 ans révolus

\* 15 ans si le jeune a terminé sa classe de 3ème

**Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité**

### Accès à la formation

L'entrée en formation est possible dès la signature du Contrat d'apprentissage, au plus tôt trois mois avant le début de la formation

### Poursuite d'études

Formation de niveau 4 en apprentissage vers un BP RCF , Bac pro Forêt

....

Poursuite en apprentissage au CFAA Piémont Pyrénées - site de Pamiers (09) :  
BP RCF (Responsable de Chantiers Forestiers)

### Métiers et activités visés

Ouvrier, ouvrière forestier ouvrier de l'entretien de l'espace rural.  
Environnement de travail: en extérieur

### Objectifs de la formation

**Obtenir un niveau 3 et être capable de :**

- Acquérir des compétences dans les différents travaux d'aménagements et d'équipement de la forêt dans le respect de l'environnement => travaux de bucheronnage : abattage et façonnage ou conduite d'engins forestiers
- Acquérir des compétences professionnelles et des savoirs-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.
- Elaborer un projet professionnel à l'issue de sa formation.
- Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise

## Organisation de la formation

**Durée de la formation: 861h en 2 ans**

Modalités d'alternance: 2 années en alternance : 25 semaines de cours au CFA + 69 semaines en entreprise + 10 semaines de congés payés.

Modalités pédagogiques: modules théoriques, techniques et pratiques

## Individualisation du parcours possible

Possibilité, en tenant compte des acquis académiques et des résultats aux tests de positionnement

### Contenu de la formation

#### Modalités de formation

Techniques forestières (abattage , façonnage) => biologie végétale, botanique, sylviculture

Entretien et maintenance du matériel

Connaissances scientifiques et techniques de à la forêt

Communication écrite et orale

Pratiques pro respectueuses de l'environnement, la santé, développement durable

Environnement de l'entreprise et législation du travail

Berges de Riviere

Langue vivante

Sécurité

Ucare : Berges de Rivière

## Modalités d'évaluation

L'examen comporte 7 Unités capitalisables (épreuves écrites, orales et pratiques) en contrôle continu. Pour obtenir le diplôme du CAPA, il faut obtenir les 7 Unités capitalisables..

Ces épreuves permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités du référentiel de certification.

## Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation prise en charge par l' OPCO de branche

Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration/internat)

Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage (cf: grille des salaires)

\*taux de l'année n-1

## Nous contacter

Centre de Formation d'Apprentis  
Agricole Piémont-Pyrénées  
16, rue Olivier de Serres  
31800 Saint-Gaudens

Référent administratif: Annick Sengès  
Tél : 05.61.94.55.09  
cfa.st-gaudens@educagri.fr  
Référent pédagogique : Aïtor Zubieta



Certificat d'Aptitude Professionnelle

# ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

**CAPA AEPE - Niveau 3**

Diplôme du Ministère de l'Education nationale

**100% de réussite\***

**SE FORMER EN APPRENTISSAGE**

## Conditions d'entrée

Avoir entre 16 \* et 29 ans révolus  
 Avoir obtenu un diplôme de niveau 1 (CAP, BEP) ou supérieur .  
 \* 15 ans si le jeune a terminé sa classe de 3ème  
**Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité**

## Accès à la formation

**L'entrée en formation est possible dès la signature du Contrat d'apprentissage, au plus tôt trois mois avant le début de la formation**

## Poursuite d'études

- concours ATSEM
- Auxiliaire Puériculture...

## Métiers et activités

Professionnel de l'accueil et de la garde d'enfant en établissement d'accueil du jeune enfant, en école maternelle, en maison d'assistants maternels... Environnement de travail: en intérieur ou extérieur si encadrement de sorties ou activités plein air

## Objectifs de la formation

### Obtenir un niveau 3

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de 6 ans dans le respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

Etre capable de mettre en œuvre, individuellement et/ou collectivement, les différentes activités d'animation et d'éveil, de soins au quotidien, d'aide pédagogique, d'entretien des espaces de vie, et les activités liées à la collaboration avec les parents et les professionnels chargés de la garde, l'encadrement et l'accompagnement de l'enfant et de participer à la mise en oeuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique.

## Organisation de la formation

**Durée de la formation: 420h / an en 1 an**

Modalités d'alternance: 1 années en alternance : 12 semaines de cours au CFA + 35 semaines en entreprise + 5 semaines de congés payés.

Modalités pédagogiques: modules théoriques, techniques et pratiques

## Individualisation du parcours

Possibilité, en tenant compte des acquis académiques et des résultats aux tests de positionnement

## Contenu de la formation

### Modules de formation

#### UP 1 Accompagner le développement du jeune enfant

Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne

#### UP 2 Exercer son activité en accueil collectif

Inscrire son action dans le réseau des relations enfant - parents - professionnels exercer son activité en école

#### UP 3 Exercer son activité en accueil individuel

Exercer son activité à son domicile, celui des parents, ou en Maison d'Assistants Maternels

## Modalités d'évaluation

L'examen comporte 3 épreuves ponctuelles terminales. Ces épreuves permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités du référentiel de certification.

## Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation prise en charge par l'OPCO de branche  
Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration/internat)  
Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage (cf: grille des salaires)

\*taux de l'année n-1

## Nous contacter

Centre de Formation d'Apprentis  
Agricole Piémont-Pyrénées  
16, rue Olivier de Serres  
31800 Saint-Gaudens

Référent administratif:  
Annick Sengès  
Tél : 05.61.94.55.09  
cfa.st-gaudens@educagri.fr  
Référent pédagogique :  
Stéphanie Dinnat



Brevet Professionnel

## **RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE**

**BP REA - Niveau 4**

Diplôme du Ministère de l'Agriculture

Taux de réussite: 100 %\*

**SE FORMER EN APPRENTISSAGE**

### Conditions d'entrée

Avoir entre 16 \* et 29 ans révolus  
Avoir obtenu un diplôme de niveau 1 (CAP, BEP) ou supérieur ou un an d'activité dans le domaine agricole ou 3 ans non agricole.

\* 15 ans si le jeune a terminé sa classe de 3ème

### Conditions d'accès à la formation

**L'entrée en formation est possible dès la signature du Contrat d'apprentissage, qui a lieu au plus tôt 3 mois**

### Métiers et activités visés

Ouvrier agricole, exploitant agricole, responsable/chef/gérant d'entreprise agricole  
Gestion de l'entreprise (travail, économique, financière) - pilotage et gestion du système de production - techniques selon la production, commercialisation.  
Environnement de travail : extérieur et/ou administratif selon les responsabilités

### Poursuite d'études

Formation de niveau 3 en apprentissage ou en voie initiale (exemple : BTS Productions animales, BTS ACSE, BTS

Poursuite en apprentissage au CFAA PP - Site de Saint Gaudens: BTS Productions Animales

### Objectifs de la formation

Obtenir un diplôme de niveau 4

#### **Obtenir la capacité professionnelle agricole**

Permettre à des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles et des savoirs-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.

Permettre à des jeunes d'élaborer un projet professionnel à l'issue de leur formation.

Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise

## Organisation de la formation

Durée de la formation : 560h/an

Modalités d'alternance : 2 années en alternance soit 34 semaines de cours au CFA + 70 semaines en entreprise dont 10 semaines de congés payés.

Modalités pédagogiques : modules théoriques, techniques et pratiques.

## Individualisation du parcours

Possibilité en tenant compte des acquis académiques et des résultats au positionnement

## Contenu de la formation

### Modules de formation

Communication, Mathématiques, Informatique

Accompagnement au projet

Commercialisation

Agronomie-agroécologie

Productions Végétales

Production principale : Productions animales, maraichage ou grandes cultures

Outils de gestion de l'entreprise agricole

Mise en situation professionnelle

TRE

Choix UCARE

Transformation des végétaux, transformation fermière de produits animaux, Valorisation des Espaces Pastoraux, Gestion Agroforesterie, PPAM

## Modalités d'évaluation

7 Unités capitalisables (épreuves écrites, orales et pratiques) en contrôle continu.

Pour obtenir le diplôme du BP REA, il faut obtenir les 7 Unités capitalisables.

Possibilité de validation d'un ou plusieurs blocs de compétences

## Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation prise en charge par l'OPCO de branche

Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration/internat)

Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année

\*taux de l'année n-1

## Nous contacter

Centre de Formation d'Apprentis Agricole  
Piémont-Pyrénées  
16, rue Olivier de Serres  
31800 Saint-Gaudens

Référent administratif:  
Annick Sengès  
Tél : 05.61.94.55.09  
cfa.st-gaudens@educagri.fr  
Référent pédagogique :  
Céline Chancholle



Brevet de Technicien Supérieur Agricole

**PRODUCTION  
ANIMALE**

**BTSA PA - Niveau 5**

Diplôme du Ministère de l'Agriculture (examen en CCF)

**66 % de réussite**

**SE FORMER EN APPRENTISSAGE**

**Conditions d'entrée**

Avoir entre 16 \* et 29 ans révolus  
Avoir obtenu un diplôme de niveau 1 (CAP, BEP) ou supérieur ou un an d'activité dans le domaine agricole ou 3 ans non agricole.  
\* 15 ans si le jeune a terminé sa classe de 3ème  
Avoir obtenu un diplôme de niveau 4 (BP, baccalauréat) ou à l'issue d'une année de terminale  
**Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité**

**Accès à la formation**

**L'entrée en formation est possible dès la signature du Contrat d'apprentissage, au plus tôt trois mois avant le début de la formation**

**Poursuite d'études**

Formation de niveau 6 en licence professionnelle, école d'ingénieur ou autre établissement ou vers vers un Certificat de Spécialisation

**Métiers et activités visés**

Technicien.ne agricole dans une coopérative, un groupement de producteurs, une organisation professionnelle ...  
Chef d'entreprise agricole: s'installer, reprendre ou s'associer  
Environnement de travail: en extérieur et/ou administratif selon les responsabilités

**Objectifs de la formation**

**Obtenir un niveau 5 et être capable de :**

- Acquérir des compétences professionnelles et des savoirs-faire pour exercer un métier de technicien dans ce secteur d'activité sachant que le niveau de compétence technique permettra de s'adapter et de maîtriser les différents éléments intervenant dans les processus de production et de décision en élevage.

- Développer des compétences professionnelles qui reposent sur de solides connaissances scientifiques et techniques : zootechnie générale et comparée, conduite de productions, agronomie et productions fourragères, économie et gestion, droit et réglementation, pour la maîtrise technico-économique des productions, de qualité des produits et des relations à l'environnement.

## Organisation de la formation

**Durée de la formation: 1350h en 2 ans**

Modalités d'alternance: 2 années en alternance : 39 semaines de cours au CFA + 55 semaines en entreprise + 10 semaines de congés payés.

Modalités pédagogiques: modules théoriques, techniques et pratiques

## Individualisation du parcours

Possibilité, en tenant compte des acquis académiques et des résultats aux tests de positionnement

### Contenu de la formation

#### Modules de formation

Sécurité / SST

Zootechne

Expression - communication

Retour d'expérience

mathématiques

Economie

Informatique

LV

Accompagnement au projet personnel et professionnel

EPS

Biologie

Activités pluridisciplinaires tronc commun

Accompagnement au rapport

Module d'Initiative Locale: transformation des produits fermiers

Fonctionnement de l'exploitation

Conduite ovine / bovin lait / porc / production fourragères

## Modalités d'évaluation

L'examen comporte 25 épreuves organisées en cours de formation (CCF) et 3 épreuves ponctuelles terminales. Ces épreuves permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités du référentiel de certification.

La moyenne exigée au total pour l'obtention du diplôme est de 10/20 dont 09/20 aux épreuves terminales.

## Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation prise en charge par l'OPCO de branche

Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration/internat)

Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage (cf: grille des salaires)

\*taux de l'année n-1

## Nous contacter

Centre de Formation d'Apprentis  
Agricole Piémont-Pyrénées  
16, rue Olivier de Serres  
31800 Saint-Gaudens

Référent administratif:  
Annick Sengès  
Tél : 05.61.94.55.09 [cfa.st-gaudens@educagri.fr](mailto:cfa.st-gaudens@educagri.fr)  
Référent pédagogique : Clémence Sutra

# NOS FORMATIONS SUR LE SITE DE PAMIERS



**Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole**

## **METIERS DE L'AGRICULTURE**

**Option "Ruminants" ou "Grandes cultures"**

**CAPA MA - Niveau 3**

Diplôme du Ministère de l'Agriculture

**Taux de réussite: 100%\***

**SE FORMER EN APPRENTISSAGE**

### **Conditions d'entrée**

Avoir entre 16 \*\* et 29 ans révolus  
ou avoir terminé la classe de 3ème.

\*\* 15 ans si le jeune a terminé sa classe de 3ème

### **Conditions d'accès à la formation**

**L'entrée en formation est possible dès la signature du Contrat d'apprentissage, qui a lieu au plus tôt 3 mois avant le début de la formation.**

### **Métiers et activités visés**

Ouvrier agricole polyvalent ou spécialisé en grandes cultures/polyculture élevage/élevage (bovin/caprin/ovin viande, bovin/caprin/ovin lait).

Utilisation et entretien du matériel - exécution des opérations techniques en lien avec la production (conduite et suivi des cultures ou du pâturage - conduite et suivi du troupeau)

Environnement de travail : extérieur.

### **Poursuite d'études**

Formation de niveau 4 en apprentissage ou en voie initiale (exemple : BP Responsable Entreprise Agricole).

Poursuite en apprentissage au CFAA PP - Site de Pamiers : BP Responsable Entreprise Agricole

### **Objectifs de la formation**

Obtenir un diplôme de niveau 3.

**Obtenir des compétences dans les différents travaux agricole en lien avec les productions animales ou végétales.**

Permettre à des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles et des savoirs-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.  
Permettre à des jeunes d'élaborer un projet professionnel à l'issue de leur formation.

**Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise.**

## Organisation de la formation

Durée de la formation : 406h/an.

Modalités d'alternance : 2 années en alternance soit 24 semaines de cours au CFA + 80 semaines en entreprise dont 10 semaines de congés payés.

Modalités pédagogiques : modules théoriques, techniques et pratiques.

## Individualisation du parcours

**Possibilité en tenant compte des acquis académiques et des résultats au positionnement.**

## Contenu de la formation

| Modules de formation   |
|--|
| Techniques professionnelles : productions végétales - productions animales et grandes cultures |
| <b>Entretien et maintenance du matériel, des équipements et des bâtiments</b>                  |
| Environnement professionnel et droit du travail + TRE (Techniques de Recherche d'Emploi).      |
| Hygiène Santé consommation   |
| Mathématiques appliqués  |
| Communication écrite et orale  |
| Projet collectif / activités physiques et sportives  |
| <b>UCARES:</b>   |
| Ruminants ou Grandes cultures (selon la production principale choisie)                         |

## Modalités d'évaluation

7 Unités capitalisables (épreuves écrites, orales et pratiques) en contrôle continu.

Pour obtenir le diplôme du CAPA MA, il faut obtenir les 7 Unités capitalisables.

Possibilité de validation d'un ou plusieurs blocs de compétences

## Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation prise en charge par l'OPCO de branche.

Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration).

Possibilité d'hébergement.

Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage.

du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage

Cf : grille des salaires.

\*taux de l'année n-1

## Nous contacter

Centre de Formation d'Apprentis Agricole Piémont-Pyrénées  
UFA DE L'ARIEGE  
CFPPA Ariège Comminges  
Le Cabirol- route de Belpech  
09100 PAMIER  
05.61.67.04.60

Référent administratif :  
Angèle PAREDES - 07.70.81.48.46  
Référent pédagogique :  
Jérôme SCHMITT



Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

## JARDINIER PAYSAGISTE

**CAPA JP - Niveau 3**

Diplôme du Ministère de l'Agriculture

**Taux de réussite: 100%\***

SE FORMER EN APPRENTISSAGE

### Conditions d'entrée

Avoir entre 16 \*\* et 29 ans révolus  
ou avoir terminé la classe de 3ème.

\*\* 15 ans si le jeune a terminé sa classe de 3ème

### Conditions d'accès à la formation

**L'entrée en formation est possible dès la signature du Contrat d'apprentissage, qui a lieu au plus tôt 3 mois avant le début de la formation.**

### Métiers et activités visés

Ouvrier paysagiste, employé communal au service espace vert (collectivités territoriales),  
Entretien des espaces verts (tonte, débroussaillage, taille de végétaux, désherbage...) et aménagement paysager (plantation, construction, arrosage, engazonnage, dallage, création ...)  
Environnement de travail : extérieur.

### Poursuite d'études

Formation de niveau 4 en apprentissage ou en voie initiale (exemple : BP ou Bac Pro Aménagement Paysager , BP Responsable Chantiers forestiers).

Poursuite en apprentissage au CFAA PP - Site de Pamiers : BP Responsable Chantiers forestiers

### Objectifs de la formation

Obtenir un diplôme de niveau 3

**Obtenir des compétences dans les différents travaux d'aménagement et d'entretien du paysage,**

Permettre à des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles et des savoirs-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.  
Permettre à des jeunes d'élaborer un projet professionnel à l'issue de leur formation.

**Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise.**

## Organisation de la formation

Durée de la formation : 406h/an

Modalités d'alternance : 2 années en alternance soit 24 semaines de cours au CFA + 80 semaines en entreprise dont 10 semaines de congés payés.

Modalités pédagogiques : modules théoriques, techniques et pratiques.

## Individualisation du parcours

Possibilité en tenant compte des acquis académiques et des résultats au positionnement

## Contenu de la formation

| Modules de formation                                  |
|---|
| Techniques paysagères (entretien et aménagement)      |
| Biologie végétale - Botanique - Sylviculture          |
| Entretien et maintenance du matériel                  |
| Environnement professionnel et droit du travail + TRE |
| Hygiène Santé consommation                            |
| Mathématiques appliqués                               |
| Communication écrite et orale                         |
| Projet collectif / activités physiques et sportives   |
| UCARE Homme de pied (assistant d'un élagueur)         |

## Modalités d'évaluation

7 Unités capitalisables (épreuves écrites, orales et pratiques) en contrôle continu.

Pour obtenir le diplôme du CAPA JP, il faut obtenir les 7 Unités capitalisables.

Possibilité de validation d'un ou plusieurs blocs de compétences.

## Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation prise en charge par l'OPCO de branche.

Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration).

Possibilité d'hébergement.

Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage

Cf : grille des salaires.

**Centre de Formation d'Apprentis Agricole**  
Piémont-Pyrénées  
UFA DE L'ARIEGE  
CFPPA Ariège Comminges  
Le Cabriol- route de Belpech  
09100 PAMIERS

**Référent administratif :**  
Angèle PAREDES - 07.70.81.48.46  
**Référent pédagogique :**  
Maxime SEGUE





**Brevet Professionnel**  
**RESPONSABLE**  
**D'ENTREPRISE AGRICOLE**

**BP REA - Niveau 4**

Diplôme du Ministère de l'Agriculture

**Taux de réussite: 77%\***

**SE FORMER EN APPRENTISSAGE**

**Conditions d'entrée**

Avoir entre 16 \* et 29 ans révolus  
Avoir obtenu un diplôme de niveau I (CAP, BEP) ou supérieur ou un an d'activité dans le domaine agricole ou 3 ans non agricole.

\* 15 ans si le jeune a terminé sa classe de 3ème

**Conditions d'accès  
à la formation**

**L'entrée en formation est possible dès la signature du Contrat d'apprentissage, qui a lieu au plus tôt 3 mois avant le début de la formation.**

**Métiers et activités visés**

Ouvrier agricole, exploitant agricole, responsable/chef/gérant d'entreprise agricole  
Gestion de l'entreprise (travail, économique, financière) - pilotage et gestion du système de production - techniques selon la production, commercialisation.  
Environnement de travail : extérieur et/ou administratif selon les responsabilités

**Poursuite d'études**

Formation de niveau 3 en apprentissage ou en voie initiale (exemple : BTS Productions animales, BTS ACSE, BTS technico commercial... )

Poursuite en apprentissage au CFAA PP - Site de Saint Gaudens: BTS Productions Animales

**Objectifs de la formation**

Obtenir un diplôme de niveau 4

**Obtenir la capacité professionnelle agricole**

Permettre à des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles et des savoirs-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.

Permettre à des jeunes d'élaborer un projet professionnel à l'issue de leur formation.

Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise

## Organisation de la formation

Durée de la formation : 595h/an

Modalités d'alternance : 2 années en alternance soit 34 semaines de cours au CFA + 70 semaines en entreprise dont 10 semaines de congés payés.

Modalités pédagogiques : modules théoriques, techniques et pratiques.

## Individualisation du parcours

Possibilité en tenant compte des acquis académiques et des résultats au positionnement

## Contenu de la formation

### Modules de formation

Communication, Mathématiques, Informatique

Accompagnement au projet

Commercialisation

Agronomie-agroécologie

Productions Végétales

Production principale : Productions animales, maraîchage ou grandes cultures

Outils de gestion de l'entreprise agricole

Mise en situation professionnelle

TRE

Choix UCARE

Transformation des végétaux, transformation fermière de produits animaux, Valorisation des Espaces Pastoraux,

Gestion Agroforesterie, PPAM

## Modalités d'évaluation

7 Unités capitalisables (épreuves écrites, orales et pratiques) en contrôle continu.

Pour obtenir le diplôme du BP REA, il faut obtenir les 7 Unités capitalisables.

Possibilité de validation d'un ou plusieurs blocs de compétences

## Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation prise en charge par l'OPCO de branche

Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration/internat)

Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage (cf: grille des salaires)

\*taux de l'année n-1

## Nous contacter

Centre de Formation d'Apprentis  
Agricole Piémont-Pyrénées UFA DE  
L'ARIEGE

CFPPA Ariège Comminges Le  
Cabirol- route de Belpech 09100

PAMBIERS

05.61.67.04.60

Référent administratif :

Angèle PAREDES - 07.85.31.48.46

Référent pédagogique :

BERTRAND Amandine

DANGLA Maxime

Brevet Professionnel

### RESPONSABLE DE CHANTIER

### BUCHERONNAGE MANUEL ET SYLVICULTURE

**BP RC BMS - Niveau 4**

Diplôme du Ministère de l'Agriculture

**Taux de réussite: 100%\***



SE FORMER EN APPRENTISSAGE

#### Conditions d'entrée

Avoir entre 16 \* et 29 ans révolus  
Avoir obtenu un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) ou supérieur ou un an d'activité dans le domaine agricole ou 3 ans non agricole.

\* 15 ans si le jeune a terminé sa classe de 3ème

#### Conditions d'accès à la formation

**L'entrée en formation est possible dès la signature du Contrat d'apprentissage, qui a lieu au plus tôt 3 mois avant le début de la formation.**

#### Métiers et activités visés

Ouvrier forestier, technicien forestier, exploitant forestier, responsable de chantiers forestiers...  
Gestion de l'entreprise (travail, économique, financière) - pilotage du système d'exploitation - bucheronnage, débardage.  
Environnement de travail : extérieur - en forêt et/ou administratif selon les responsabilités

#### Poursuite d'études

Formation de niveau 5 en apprentissage ou en voie initiale (exemple : BTS Gestion forestière - Technico Commercial Bois ...) ou formation de spécialisation (exemple : CS)

Poursuite en apprentissage au CFAA PP - Site de Pamiers : Certification de Spécialisation Arboriste Elagueur

#### Objectifs de la formation

Obtenir un diplôme de niveau 4

#### Permettre la levée de présomption de salariat

Permettre à des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles et des savoirs-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.

Permettre à des jeunes d'élaborer un projet professionnel à l'issue de leur formation.

Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise

## Organisation de la formation

Durée de la formation : 1001h sur 2 ans  
Modalités d'alternance : 2 années en alternance soit 29 semaines de cours au CFA + 65 semaines en entreprise dont 10 semaines de congés payés.  
Modalités pédagogiques : modules théoriques, techniques et pratiques.

## Individualisation du parcours

Possibilité en tenant compte des acquis académiques et des résultats au positionnement

## Contenu de la formation

| Modules de formation   |
|--|
| Communication, Mathématiques, Informatique<br>Filière Forestière<br>Projet Professionnel et TRE<br>Organisation du travail de chantiers forestiers<br>Botanique - Pédologie - Biologie végétale<br>Sylviculture<br>Mécanique<br>Abbatage |
| UCARE  |
| Gestion d'une entreprise forestière - Abbatage en forte pente  |

## Modalités d'évaluation

6 Unités capitalisables dont 1 UCARE au choix (épreuves écrites, orales et pratiques)  
Pour obtenir le diplôme du BP RC BMD, il faut obtenir les 6 Unités capitalisables.  
Possibilité de validation de blocs de compétences

## Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation prise en charge par l'OPCO de branche  
Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration/internat)  
Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage (cf: grille des salaires)

\* taux de la session N-1

## Nous contacter

Agricole Piémont-Pyrénées UFA DE  
L'ARIEGE  
CFPPA Ariège Comminges Le  
Cabirol- route de Belpech 09100  
PAMIERS  
05.61.67.04.60

Référent administratif :  
PAREDES Angèle - 07.85.31.48.46  
Référent pédagogique :  
RIVIERE Danielle

Brevet Professionnel

### RESPONSABLE DE CHANTIER

## BUCHERONNAGE MANUEL ET DEBARDAGE

**BP RC BMD - Niveau 4**

Diplôme du Ministère de l'Agriculture

**Taux de réussite: 100%\***



SE FORMER EN APPRENTISSAGE

#### Conditions d'entrée

Avoir entre 16 \* et 29 ans révolus  
Avoir obtenu un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) ou supérieur ou un an d'activité dans le domaine agricole ou 3 ans non agricole.

\* 15 ans si le jeune a terminé sa classe de 3ème

#### Conditions d'accès à la formation

**L'entrée en formation est possible dès la signature du Contrat d'apprentissage, qui a lieu au plus tôt 3 mois avant le début de la formation.**

#### Métiers et activités visés

Ouvrier forestier, technicien forestier, exploitant forestier, responsable de chantiers forestiers...  
Gestion de l'entreprise (travail, économique, financière) - pilotage du système d'exploitation - bucheronnage, débardage.  
Environnement de travail : extérieur - en forêt et/ou administratif selon les responsabilités

#### Poursuite d'études

Formation de niveau 5 en apprentissage ou en voie initiale (exemple : BTS Gestion forestière - Technico Commercial Bois ...) ou formation de spécialisation (exemple : CS)

Poursuite en apprentissage au CFAA PP - Site de Pamiers : Certification de Spécialisation Arboriste Elagueur

#### Objectifs de la formation

Obtenir un diplôme de niveau 4

#### Permettre la levée de présomption de salariat

Permettre à des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles et des savoirs-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.

Permettre à des jeunes d'élaborer un projet professionnel à l'issue de leur formation.

Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise

## Organisation de la formation

Durée de la formation : 1001 h sur 2 ans  
Modalités d'alternance : 2 années en alternance soit 29 semaines de cours au CFA + 65 semaines en entreprise dont 10 semaines de congés payés.  
Modalités pédagogiques : modules théoriques, techniques et pratiques.

## Individualisation du parcours

Possibilité en tenant compte des acquis académiques et des résultats au positionnement

## Contenu de la formation

| Modules de formation   |
|--|
| Communication, Mathématiques, Informatique<br>Filière Forestière<br>Projet Professionnel et TRE<br>Organisation du travail de chantiers forestiers<br>Botanique - Pédologie - Biologie végétale<br>Sylviculture<br>Mécanique<br>Abbatage - débardage |
| UCARE  |
| Gestion d'une entreprise forestière - Abbatage en forte pente - Câble synthétique  |

## Modalités d'évaluation

6 Unités capitalisables dont 1 UCARE au choix (épreuves écrites, orales et pratiques)  
Pour obtenir le diplôme du BP RC BMD, il faut obtenir les 6 Unités capitalisables.  
Possibilité de validation de blocs de compétences

## Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation prise en charge par l'OPCO de branche  
Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration/internat)  
Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage (cf: grille des salaires)

\* taux de la session N-1

## Nous contacter

Agricole Piémont-Pyrénées UFA DE  
L'ARIEGE  
CFPPA Ariège Comminges Le  
Cabirol- route de Belpech 09100  
PAMIERS  
05.61.67.04.60

Référent administratif :  
PAREDES Angèle - 07.85.31.48.46  
Référent pédagogique :  
RIVIERE Danielle

Brevet Professionnel Agricole

# TRAVAUX FORESTIERS

**BPA TF - Niveau 3**

Diplôme du Ministère de l'Agriculture



SE FORMER EN APPRENTISSAGE

### Conditions d'entrée

Avoir entre 16 \*\* et 29 ans révolus  
ou avoir terminé la classe de 3ème.

\*\* 15 ans si le jeune a terminé sa classe de 3ème.

### Conditions d'accès à la formation

**L'entrée en formation est possible dès la signature du Contrat d'apprentissage, qui a lieu au plus tôt 3 mois avant le début de la formation.**

### Métiers et activités visés

Ouvrier exploitation forestière, bûcheron, conducteur de machines forestières, ouvrier sylvicole.  
Entretien des espaces naturels et ruraux.

### Poursuite d'études

Formation de niveau 4 en apprentissage ou en voie initiale  
BP Responsable Chantiers de Bucheronnage manuel

Poursuite en apprentissage au CFAA PP - Site de Pamiers : BP Responsable Chantiers forestiers

### Objectifs de la formation

Obtenir un diplôme de niveau 3.

**Acquérir les compétences techniques et de sécurité réglementaires permettant d'exercer dans le secteur du bûcheronnage, du débardage et de la sylviculture (en fonction de l'option choisie).**

Permettre à des jeunes d'élaborer un projet professionnel à l'issue de leur formation.

**Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise.**

## Organisation de la formation

Durée de la formation : minimum 800h sur 2 ans.

Modalités d'alternance : 2 années en alternance:

1ère année: partie théorique

2ème année: partie pratique (chantiers).

Modalités pédagogiques : modules théoriques, techniques et pratiques.

## Individualisation du parcours

Possibilité en tenant compte des acquis académiques et des résultats au positionnement.

## Contenu de la formation

| Modules de formation   |
|--|
| Communication et traitement de l'information   |
| Mise en situation pratique et adaptation régionale   |
| Entretien et utilisation du matériel   |
| Organisation du travail  |
| Application des règlements en matière d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement. |
| <b>SPECIALITES:</b>  |
| Travaux de bûcheronnage (site de Pamiers)  |
| Conduite de machines forestières (site de Pamiers)   |
| Sylviculture (site de Saint Girons)  |

## Modalités d'évaluation

10 Unités capitalisables et 2 UCARES (épreuves écrites, orales et pratiques)

Pour obtenir le diplôme du BPA TF, il faut obtenir toutes les Unités capitalisables et UCARES.

Possibilité de validation d'un ou plusieurs blocs de compétences.

## Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation prise en charge par l'OPCO de branche.

Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration).

Possibilité d'hébergement.

Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage.

## Nous contacter

Centre de Formation d'Apprentis Agricole Piémont-  
Pyrénées UFA DE L'ARIEGE  
CFPPA Ariège Comminges  
Le Cabirol- route de Belpech  
09100 PAMIER  
05.61.67.04.60

Référent administratif :  
Angèle PAREDES - 07.70.81.48.46  
Référent pédagogique :  
Danielle RIVIERE


**Certificat de Spécialisation**
**ARBORISTE**
**ELAGUEUR**
**CS AE - Niveau 4**

Diplôme du Ministère de l'Agriculture

**Taux de réussite: 100%\***
**SE FORMER EN APPRENTISSAGE**
**Conditions d'entrée**

Avoir entre 18 et 29 ans révolus  
 Avoir obtenu un diplôme de niveau 4 (BP ou Bac Pro) dans le domaine du paysage ou forestier  
 ou vous pouvez justifier d'un an d'activité à temps complet dans le domaine du diplôme ou 3 ans dans un autre domaine.

**Conditions d'accès  
à la formation**

**L'entrée en formation est possible dès la signature du Contrat d'apprentissage, qui a lieu au plus tôt 3 mois avant le début de la formation.**

**Métiers et activités visés**

Salarié dans une entreprise d'élagage, de paysagiste, de travaux forestiers ou au sein du service espace vert d'une collectivité territoriale, gérant d'une entreprise d'élagage.  
 Travaux d'élagage en sécurité (arboriste grimpeur) et gestion de l'entreprise (travail, économique, financière) selon les responsabilités  
 Environnement de travail : extérieur - en forêt et/ou administratif selon les responsabilités

**Poursuite d'études**

Formation de niveau 5 en apprentissage ou en voie initiale (exemple : BTS Aménagements Paysagers - autre CS ...)

**Objectifs de la formation**

Obtenir un diplôme de niveau 4

**Se former au métier d'élagueur grimpeur en respectant la réglementation en vigueur et la sécurité et accroître sa connaissance de l'arbre**

Permettre à des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles et des savoirs-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.

Permettre à des jeunes d'élaborer un projet professionnel à l'issue de leur formation.

Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise

## Organisation de la formation

Durée de la formation : 602h/an

Modalités d'alternance : 1 an en alternance soit 17 semaines de cours au CFA + 35 semaines en entreprise dont 5 semaines de congés payés.

Modalités pédagogiques : modules théoriques, techniques et pratiques.

## Individualisation du parcours

Possibilité en tenant compte des acquis académiques et des résultats au positionnement

## Contenu de la formation

| Modules de formation  |
|---|
| Préconisation et diagnostic   |
| Intervention technique sur l'arbre  |
| Accès et déplacement dans les arbres  |
| Organisation du travail   |
| Application des règlements en matière d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement             |
| Botanique - Pédologie - Biologie végétale- Sylviculture   |
| Les techniques de taille, de démontage, d'haubanage, gestion des rémanents et différents soins aux arbres |
| Formation à l'utilisation de la nacelle   |
| TRE   |

## Modalités d'évaluation

3 Unités capitalisables (épreuves écrites, orales et pratiques) en contrôle continu.

Pour obtenir le diplôme du CS AE , il faut obtenir les 3 Unités capitalisables.

Possibilité de validation en bloc de compétences

## Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation prise en charge par l'OPCO de branche

Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration/internat)

Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage (cf: grille des salaires)

\*taux de l'année n-1

## Nous contacter

Centre de Formation d'Apprentis  
Agricole Piémont-Pyrénées UFA DE  
L'ARIEGE  
CFPPA Ariège Comminges Le  
Cabirol- route de Belpech 09100  
PAMIER  
05.61.67.04.60

Référent administratif :  
Angèle PAREDES -  
07.70.81.48.46  
Référent pédagogique :  
XAVIER Laurent